



ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

JOURNAL

Publié séparément en français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe

No. 6

Quarante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé

9 mai 1992

PROGRAMME DES SEANCES DU SAMEDI 9 MAI 1992

9 heures

CINQUIEME SEANCE DE LA COMMISSION A

Salle XVIII

DISCUSSIONS TECHNIQUES

9 heures

SEANCE PLENIERE FINALE

Salle XVII

**PROGRAMME DES SEANCES DU
LUNDI 11 MAI 1992**

9 heures	SIXIEME SEANCE DE LA COMMISSION A	Salle XVIII
9 heures	TROISIEME SEANCE DE LA COMMISSION B	Salle XVII
11 heures	ONZIEME SEANCE PLENIERE¹	Salle des Assemblées
14 h 30	SEPTIEME SEANCE DE LA COMMISSION A	Salle XVIII
14 h 30	QUATRIEME SEANCE DE LA COMMISSION B	Salle XVII

¹ La Commission de Vérification des Pouvoirs tiendra sa deuxième séance à 12 h 30, Salle VII.

**PROGRAMME DE TRAVAIL
DES SEANCES DU SAMEDI 9 MAI 1992**

9 heures

CINQUIEME SEANCE DE LA COMMISSION A

Projet de premier rapport de la Commission A

Document A45/43 (projet) contenant deux résolutions intitulées : *Mise en oeuvre de la stratégie mondiale de la santé pour tous d'ici l'an 2000 : deuxième évaluation et huitième rapport sur la situation sanitaire dans le monde et Renforcement des soins infirmiers et obstétricaux à l'appui des stratégies de la santé pour tous*

Point 18

Mise en oeuvre de résolutions (rapports de situation du Directeur général) (suite)

Promotion de la santé, information du public et éducation pour la santé

Recueil des résolutions et décisions, Vol. III, 1990, p. 29,
résolution WHA42.44
Document A45/5

Prévention de l'invalidité et réadaptation

Recueil des résolutions et décisions, Vol. III, 1990, p. 54,
résolution WHA42.28
La résolution EB89.R7 contenue dans le document EB89/1992/REC/1 sera examinée
Document A45/6

Lutte contre l'abus des drogues et de l'alcool

Recueil des résolutions et décisions, Vol. III, 1990, p. 41,
résolution WHA42.20
Document A45/7

Programme élargi de vaccination (rapport de situation) et qualité des vaccins

La résolution EB89.R8 contenue dans le document EB89/1992/REC/1 sera examinée
Document A45/8

Rôle de la recherche en santé

Document WHA43/1990/REC/1, p. 22, résolution WHA43.19
Document A45/9

Renforcement de l'appui technique et économique aux pays confrontés à de graves difficultés économiques (y compris les pays les moins avancés)

Document WHA43/1990/REC/1, p. 19, résolution WHA43.17
Document WHA44/1991/REC/1, p. 21, résolution WHA44.24
Document A45/10

Amélioration de la coopération technique entre pays en développement

Document WHA43/1990/REC/1, p. 7, résolution WHA43.9
Document A45/11

COMPTE RENDU DES SEANCES

Vendredi 7 mai 1992

NEUVIEME SEANCE PLENIERE

Président : M. A. Al-Badi (Emirats arabes unis)
Président de la Quarante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé

puis : Professeur M. Maiorescu (Roumanie)
Vice-Président de la Quarante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé

Points 9 et 10 Débat (suite)

Les orateurs qui sont intervenus au cours de cette séance étaient le délégué du Maroc (qui s'exprimait au nom de l'Algérie, de la Jamahiriya arabe libyenne, de la Mauritanie, de la Tunisie et au nom de son propre pays), puis l'Observateur de la Palestine et les délégués de la Roumanie, du Lesotho, du Népal, du Mexique, de la Mongolie, du Sénégal, du Brésil, de la République populaire démocratique de Corée (qui s'est exprimé dans sa langue nationale en vertu de l'article 89 du Règlement intérieur), du Ghana, des Philippines, du Rwanda, de Trinité-et-Tobago et de la Zambie. Ont ensuite pris la parole l'Observateur du Congrès national africain et les délégués de l'Ethiopie et de Sao Tomé-et-Principe.

A la fin de la séance, le Président a déclaré close la liste des intervenants.

DIXIEME SEANCE PLENIERE

Président : M. A. Al-Badi (Emirats arabes unis)
Président de la Quarante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé

puis : Dr N. Ngendabanyikwa (Burundi)
Vice-Président de la Quarante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé

Point 13 Distinctions

13.1 Remise du Prix de la Fondation Léon Bernard

Le Président a annoncé que le Prix de la Fondation Léon Bernard pour 1992 avait été décerné au Professeur David Morley, Professeur émérite de pédiatrie tropicale, Institute of Child Health, Londres, pour ses remarquables travaux sur la santé et le développement de l'enfant, en particulier en Afrique. Il a fourni une contribution importante à la littérature scientifique et a mis au point des programmes d'enseignement et des auxiliaires pédagogiques visuels peu coûteux. De nombreux pays ont récompensé le Professeur Morley pour ses travaux dans les domaines des soins de santé primaires et de la pédiatrie.

Le Professeur Morley a rappelé les travaux qu'il a faits pour l'OMS en 1979, pour l'Année internationale de l'Enfant, travaux qui ont conduit à la naissance du concept appelé Enfant à Enfant. Il a souligné l'importance des écoles de village dans la

promotion de la santé. Des questions de santé peuvent être traitées dans le cadre de toutes les matières enseignées en classe et les enfants peuvent alors encourager des mesures sanitaires au sein de leur famille et dans la communauté. Ils forment une énorme ressource inexploitée avec un fort potentiel de promotion du changement.

13.2 Remise du Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha

Le Président a invité M. Bachar Al-Azmeh à accepter le Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha au nom de son père, feu le Dr Bachir Al-Azmeh de la République arabe syrienne. Le Dr Al-Azmeh a fait oeuvre de pionnier dans la lutte contre la tuberculose en Syrie en 1950, constituant une association de lutte contre la maladie. Il a également conçu et favorisé un système complet de services de soins de santé primaires reposant sur la prophylaxie. Ses ouvrages sur les maladies infectieuses et respiratoires servent de manuels de référence dans les universités.

M. Al-Azmeh a indiqué que son père, qui a appris sur son lit de mort que le Prix lui avait été décerné, avait toujours porté un intérêt particulier aux questions de santé dans les pays en développement. Il a souligné le rôle crucial de l'éducation pour la santé et la nécessité de distribuer de l'eau de boisson saine. Il a également insisté sur l'importance de la technologie appropriée reposant sur des méthodes simples et peu coûteuses pour sauver le plus grand nombre possible de vies, et il était convaincu que les soins de santé primaires contribueraient à satisfaire les besoins des groupes les plus pauvres.

13.3 Remise de la Médaille de la Fondation Jacques Parisot

Le Président a remis au Dr Zheng Qingsi, Département de Médecine sociale, Beijing, la Médaille de la Fondation Jacques Parisot récompensant un projet de recherche concernant la mise en place de systèmes de santé à l'appui des stratégies nationales de la santé pour tous par le biais des soins de santé primaires. Le projet du Dr Zheng Qingsi consiste à étudier les comportements et l'état de santé des personnes âgées pour recueillir des renseignements sur les facteurs de risque socio-économiques et comportementaux.

Le Dr Zheng Qingsi a fait observer que l'augmentation de la durée moyenne de vie entraîne de nombreux problèmes d'ordre social, politique et économique, et qu'il est indispensable de venir en aide aux personnes âgées pour prévenir la maladie et l'incapacité. D'après les premiers résultats de son étude, les personnes âgées sont un groupe cible approprié pour des activités d'éducation pour la santé et de promotion de la santé destinées à éviter les incapacités et à améliorer la qualité de la vie. La prise en charge sanitaire au niveau de l'individu, de la famille et de la communauté doit être considérée comme une solution très importante aux problèmes des personnes âgées, par opposition aux soins dispensés dans les établissements.

13.4 Remise du Prix Sasakawa pour la Santé

Le Président a rappelé que le Prix Sasakawa pour la Santé avait été institué en 1985 par M. Ryoichi Sasakawa afin de récompenser un travail marquant et novateur en matière de développement sanitaire. Le Prix Sasakawa pour 1992 sera partagé entre :

1. Le Dr Handojo Tjandrakusuma, qui s'occupe activement, depuis 1978, de prévention de l'incapacité et de réadaptation au niveau de la communauté en Indonésie. Il a mis au point un cadre théorique et une base conceptuelle qui peuvent être appliqués dans de nombreux autres projets communautaires en dehors de l'Indonésie. Ils revêtent une importance capitale pour les pays en développement comme pour les pays industrialisés.
2. Mme Brigitte Girault et M. Badara Samb pour leur action reposant sur une approche des soins de santé primaires orientée vers les problèmes et le contexte psychosocial familial dans le village de Boucotte de la région de Ziguinchor au Sénégal. Ils ont, à cette fin, conduit une enquête approfondie sur les réalités et les capacités socioculturelles de chaque famille afin de déterminer d'éventuelles faiblesses et problèmes et de rechercher des moyens de les résoudre. Ce travail a eu un impact extrêmement positif sur la situation sanitaire du village.
3. L'Association canadienne de Santé publique, fondée en 1908, qui a contribué à l'élaboration des politiques canadiennes de santé publique, à la création de structures sanitaires et sociales nationales et à la fondation de la Fédération mondiale des Associations de la Santé publique. Partout dans le monde, elle aide des pays en développement à soutenir et à promouvoir la santé publique par la création d'associations nationales de santé publique.

Le Président a ensuite remis les Prix aux lauréats.

Le Dr Handojo Tjandrakusuma a exposé les principaux objectifs du programme mondial d'action destiné à promouvoir des mesures efficaces pour la prévention des incapacités. Depuis 1978, la Société indonésienne de Soins aux Enfants handicapés participe à des mesures de réadaptation, et un centre de réadaptation communautaire, créé en 1989 à Solo City, s'est fixé pour objectif d'informer la communauté pour qu'elle comprenne pleinement les problèmes de l'incapacité et crée un environnement propice à l'amélioration de la qualité de la vie des handicapés. Il a remercié tous ceux qui ont participé à ses travaux.

Mme Girault a déclaré que M. Samb et elle-même recevaient ce Prix en reconnaissance de dix années de travail acharné sur le terrain. Cette distinction les encouragera à travailler plus dur encore dans leurs contacts quotidiens avec les réalités de la vie dans les villages du Sénégal.

M. Samb a expliqué que leur action reposait sur une stratégie qui englobe les huit composantes des soins de santé primaires. Elle prévoit notamment des visites à domicile pour étudier la situation exacte de chaque foyer et établir des fiches de travail. Elle consiste aussi à travailler avec toutes les instances intéressées, y compris les écoles, pour encourager l'adoption de pratiques plus saines. Un autre projet vient maintenant de débiter dans un deuxième village.

Mme Fran Perkins a déclaré que l'Association canadienne de Santé publique était très honorée de figurer parmi les lauréats du Prix Sasakawa pour la Santé en reconnaissance de ses activités menées en collaboration avec d'autres associations de santé publique en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle a rendu hommage à tous ceux, y compris les agents de santé communautaires de première ligne, qui ont contribué à l'oeuvre de l'Association. Le montant du Prix sera versé à un fonds spécial destiné à promouvoir le leadership de la santé publique dans les pays en développement et à renforcer les projets menés par l'Association en collaboration avec ses partenaires.

Le Président a ensuite invité le Professeur Kenzo Kiikuni à s'adresser à l'Assemblée de la Santé. Le Professeur Kiikuni a donné lecture d'un message de M. Ryoichi Sasakawa, Président de la Fondation commémorative Sasakawa pour la Santé. Dans son message, M. Sasakawa a félicité les lauréats du Prix Sasakawa pour la Santé, notant qu'ils partageaient la conviction que le monde est une même famille, l'humanité une union fraternelle, et que leur but était d'instaurer la santé pour tous.

Après avoir retracé l'histoire de l'éradication de la variole et évoqué les efforts entrepris pour éliminer la lèpre, M. Sasakawa s'est engagé à verser un nouveau montant de trois millions de dollars à l'appui de la santé pour tous et notamment de l'initiative pour l'intensification de la coopération de l'OMS avec les pays et les peuples dont les besoins sont les plus grands.

Le Président a demandé au Professeur Kiikuni de transmettre à M. Sasakawa les remerciements de l'Assemblée de la Santé ainsi que ses voeux de bonne santé.

Avant de clore la séance, le Président a annoncé que les Emirats arabes unis fourniraient un million de dollars pour soutenir des projets de l'Organisation.

Points 9 et 10

Débat (suite)

Les orateurs qui sont intervenus dans le débat au cours de cette séance représentaient le Congo, le Cameroun, la République centrafricaine, les Seychelles, la Somalie, le Malawi, le Libéria, le Liban et Kiribati.

DEUXIEME SEANCE DE LA COMMISSION B

Président : Dr A. S. Yoosuf (Maldives)

Point 23.3

Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution

Le Professeur J. M. Borgoño, Représentant du Conseil exécutif et membre du Comité du Conseil exécutif chargé d'examiner certaines questions financières avant l'Assemblée de la Santé, a présenté ce point et rendu compte des discussions de ce Comité, le 4 mai 1992. M. D. G. Aitken, Sous-Directeur général, a fourni des précisions sur les faits nouveaux survenus depuis cette date.

Six délégations ont pris la parole et il a été noté qu'il serait fait état des préoccupations des délégations dans les procès-verbaux.

La Commission a ensuite examiné le projet de résolution contenu dans le document A45/21 Rev.1. Cette résolution qui, en vertu de l'article 72 du Règlement intérieur, devait être approuvée à la majorité des deux tiers, a été approuvée par 49 voix pour, zéro contre et 13 abstentions.

Point 28

Fonds immobilier

M. K. Al-Sakkaf, membre du Conseil exécutif, a informé la Commission des discussions qui ont eu lieu sur ce point au Conseil, puis le projet de résolution contenu dans la résolution EB89.R14 a été approuvé par consensus.

PROJETS DE RESOLUTIONS RECOMMANDES PAR LE CONSEIL EXECUTIF

Les délégués sont informés que le Conseil exécutif a proposé à l'Assemblée mondiale de la Santé d'adopter les projets de résolutions suivants, contenus dans le document EB89/1992/REC/1 - Conseil exécutif, quatre-vingt-neuvième session : résolutions et décisions, 1992 :

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Sujet</i>	<i>Résolution N°</i>	<i>Pages</i>
18	Prévention de l'invalidité et réadaptation	EB89.R7	8
	Vaccination et qualité des vaccins	EB89.R8	9
19.1	Programme d'action de l'OMS pour les médicaments essentiels	EB89.R4	3
19.2	Critères éthiques de l'OMS applicables à la promotion des médicaments	EB89.R2	1
	Directives proposées pour l'application du système OMS de certification de la qualité des produits pharmaceutiques entrant dans le commerce international	EB89.R3	2
20	Santé et environnement	EB89.R17	19
20.3	Programme international sur la sécurité des substances chimiques	EB89.R9	11
21	Stratégies nationales contre la malnutrition par carence en micronutriments	EB89.R11	14
31	Santé et développement de l'enfant : santé du nouveau-né	EB89.R10	12
32	Nutrition chez le nourrisson et le jeune enfant	EB89.R18	21
33	Stratégie mondiale de lutte contre le SIDA	EB89.R19	23

ANNONCES

Organisations non gouvernementales : Bureau de Liaison

Tous les jours, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, et pendant toute la durée de l'Assemblée mondiale de la Santé, des membres du personnel de l'OMS se tiendront au Bureau de Liaison avec les ONG, Salle A.215 (deuxième étage), poste téléphonique 4255, pour répondre aux questions des représentants d'organisations non gouvernementales assistant à l'Assemblée. Ils aideront bien volontiers ces organisations à se procurer les renseignements dont elles pourraient avoir besoin à cette occasion.

Réunions

Samedi 9 mai 1992

Organisation internationale des Unions de Consommateurs

L'Organisation internationale des Unions de Consommateurs tiendra une réunion aujourd'hui, samedi 9 mai 1992, à 8 h 30, puis tous les jours, Salle A.206.

Réunion d'information sur la lutte contre la trypanosomiase humaine dans les foyers d'Afrique centrale et voisins

Une réunion d'information sur le projet de lutte contre la trypanosomiase humaine dans les foyers d'Afrique centrale et voisins se tiendra à 9 heures aujourd'hui, samedi 9 mai 1992, Salle C-3.

Mardi 12 mai 1992

Conférence ministérielle sur le paludisme

Tous les délégués et autres participants sont invités à participer à une séance d'information concernant la Conférence ministérielle sur le paludisme (prévue à Amsterdam les 26 et 27 octobre 1992) qui aura lieu le mardi 12 mai 1992, à 13 h 30, Salle VII. Cette séance d'information devrait durer environ 45 minutes et l'interprétation sera assurée en anglais et en français.

Mercredi 13 mai 1992

"Initiative des hôpitaux amis des bébés"

Une séance d'information sur l'"Initiative des hôpitaux amis des bébés" à l'intention des délégations des Etats Membres de la Région européenne et des organisations non gouvernementales intéressées aura lieu le mercredi 13 mai 1992, de 17 h 30 à 19 h 30, Salle XVII. L'interprétation sera assurée en anglais et en français.

Expositions

Pendant la durée de l'Assemblée de la Santé, plusieurs expositions ont été organisées en différents endroits du Palais des Nations sur des thèmes se rapportant à l'ordre du jour de l'Assemblée et aux discussions techniques.

Salle des Pas perdus

L'exposition la plus importante est consacrée à la vaccination universelle des enfants. D'autres expositions ont pour thème la lutte antipaludique; la santé au rythme du coeur; la maladie de Chagas; le SIDA - un engagement communautaire.

Salon des délégués (au troisième étage, derrière la Salle des Assemblées)

La santé au rythme du coeur (Bureau régional pour les Amériques); Programme international de fluoruration du lait; Partenariat pour la santé - Région du Pacifique occidental; Programme d'action pour les médicaments essentiels; Messages de santé (SIDA, paludisme et lèpre; santé de la mère et de l'enfant; pollution) (Bureau régional pour la Méditerranée orientale); Tabac ou santé.

Devant les Salles XVII et XVIII

Les femmes, la santé et le développement dans le cadre des discussions techniques; Technologie appropriée (éradication de la dracunculose); Opérations de secours d'urgence.

Bar le Serpent

Santé du nouveau-né; Lutte contre le choléra; Diabète; Education pour la santé et promotion de la santé.

Couverture audiovisuelle par le service des médias de l'OMS

Radio : Les délégués qui désireraient un enregistrement des déclarations faites pendant l'Assemblée de la Santé doivent en faire la demande, à l'avance si possible, au studio de radio, Salle A.266 (derrière le bar des délégués), poste téléphonique 2580/2581. Les enregistrements sont fournis gratuitement.

Vidéo : Les délégués qui souhaiteraient que leurs interventions ou d'autres débats soient enregistrés sur bandes vidéo peuvent en faire la demande à l'avance au bureau A.539, poste 4339/4340. Le prix de la cassette est de Fr.s. 100.-.

Publications de l'OMS

Un large choix des publications de l'OMS peut être obtenu au comptoir de vente OMS, bureau 4141, au 4^e étage du bâtiment du Siège, ouvert sans interruption de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi. Une remise de 50 % est accordée pour ces achats.

Les films vidéo figurant sur le catalogue de films vidéo de l'OMS sont aussi en vente au bureau susmentionné aux heures indiquées.

Les délégués qui souhaiteraient envisager la distribution de publications de l'OMS dans leur pays sont invités à prendre rendez-vous par téléphone avec Mme C. Capitoni, Distribution et Vente, bureau 4166, 4^e étage du bâtiment du Siège, poste 2480/2481.

Les délégués qui souhaiteraient envisager la traduction de publications de l'OMS dans des langues autres que les langues officielles de l'OMS sont invités à téléphoner au Bureau des Publications, bureau 4015, 4^e étage du bâtiment du Siège, poste 2408/2403, pour prendre rendez-vous.

Courrier des délégués

Le courrier personnel adressé aux délégués et autres participants doit être retiré par les destinataires au bureau des renseignements (comptoir A.240), entre les portes 13 et 15. Les casiers situés près du comptoir des documents sont réservés exclusivement aux documents officiels de l'OMS, produits et distribués par le service OMS de Distribution des documents.

Remboursement des frais de voyage

Les délégués sont invités à présenter leurs demandes de remboursement de frais de voyage au Bureau des Voyages de l'OMS, Salle A.239, conformément aux dispositions de la résolution WHA30.11.

LISTE DES INTERVENANTS DANS LE DEBAT SUR LES POINTS 9 ET 10

A la fin de la dixième séance plénière, les intervenants énumérés ci-après, dans l'ordre dans lequel le Président leur donnera la parole, restent inscrits sur la liste :

Afghanistan
Haïti
Bhoutan
Lettonie
Pakistan

= = =